

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01710

Numéro SIREN : 834 010 464

Nom ou dénomination : RIEZ OCEAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2022 sous le numéro de dépôt 918

RIEZ OCEAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 560 000 euros
Siège social : 140 avenue de l'Isle de Riez - BP 69
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
RCS LA ROCHE SUR YON 834 010 464

* * *

COMPTES CLOS AU 30.09.2020
Approuvés par l'AGOA des associés du 26 mars 2021

* * *

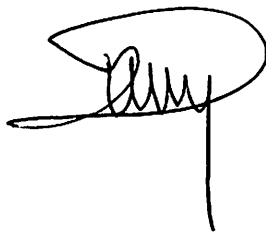
Rapport du Commissaire aux Comptes

Bilan - Compte de Résultat - Annexe

Proposition de la résolution d'affectation du résultat

* * *

Copie certifiée conforme,
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a long vertical line extending downwards.

Désignation de l'entreprise		SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		140 avenue de l'Isle de Riez 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 3 4 0 1 0 4 6 4 0 0 0 1 6		Néant		☐	
						Exercice N clos le, 30/09/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 220	AG	25 493	31 726
		Fonds commercial (1)	AH	153 000	AI		153 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 868 051	AS	3 890 134	977 917
		Autres immobilisations corporelles	AT	850 053	AU	376 283	473 770
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	1 134	AY		1 134
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	566 353	CV		566 353
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	43 520	BI		43 520
TOTAL (II)			BJ	6 539 332	BK	4 291 910	2 247 421
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	90 717	BM		90 717
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	3 814 284	BU	206 377	3 607 907
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	61 013	BW		61 013
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	186 897	BY	4 834	182 062
		Autres créances (3)	BZ	534 346	CA		534 346
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	5 348 143	CG		5 348 143	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	93 368	CI		93 368	
	TOTAL (III)	CJ	10 128 772	CK	211 211	9 917 560	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 668 104	IA	4 503 122	12 164 982	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 560 000)			DA	1 560 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	419 474	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	126 356	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	362 080	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 458 037	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 925 948	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 454 225	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	307 611	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 711 854	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 377 788	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	387 553	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	8 239 033		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 164 982		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 199 090
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	7 907	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	59 619 325	FB		FC	59 619 325	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	491 950	FH		FI	491 950	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	60 111 276	FK		FL	60 111 276	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	329	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	248 583	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 362	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	60 384 551
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	45 815 072
Variation de stock (marchandises)*						FT	103 194	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	213 912	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	835	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 539 407	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	907 438	
Salaires et traitements*						FY	4 653 903	
Charges sociales (10)						FZ	1 273 293	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	456 517
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	207 703
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	7 878	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	58 179 157	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 205 393	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 466	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 303	
	Total des produits financiers (V)					GP	10 769	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 772	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 772	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 002)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 202 391	

Désignation de l'entreprise		SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	250 999		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 435		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	11 500		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	263 935		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	54 111		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 995		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	58 107		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	205 827		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	337 010		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	613 171		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	60 659 256		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	59 201 219		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 458 037		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	25 051	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	11 888	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	64 234	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 165	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	188 170	KE		KF	25 200	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	4 788 648	KT		KU	170 058
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	445 737	KW		KX	93 082	
		Matériel de transport *				KY	194 763	KZ		LA	19 042	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	104 480	LC		LD	2 314	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK	67 450	LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 601 080	LO		LP	284 497	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	545 553	8V		8W	20 800
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	34 893	IU		IV	8 626		
TOTAL IV					LQ	580 446	LR		LS	29 426		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	6 369 696	0H		0J	339 124		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	3 150	LW	210 220	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	90 655	MK	4 868 051	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	73	MN	538 746	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	8 515	MQ	205 290	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	779	MT	106 015	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	66 316	ND		NE	1 134	NF		
	TOTAL III		IY	66 316	NG	100 022	NH	5 719 239	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X		0Y	566 353	0Z	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	43 520	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	609 873	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	66 316	0K	103 172	0L	6 539 332	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	22 729	PF	5 914	PG	3 150	PH	25 493			
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 603 836	QA	372 956	QB	86 659	QC	3 890 134			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	51 629	QE	58 752	QF	73	QG	110 308			
	Matériel de transport	QH	162 812	QI	13 187	QJ	8 515	QK	167 484			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	93 561	QM	5 706	QN	779	QO	98 489			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU	3 911 840	QV	450 603	QW	96 026	QX	4 266 417			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 934 569	ØP	456 517	ØQ	99 176	ØR	4 291 910			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM					NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	09
				08	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	43 520	UV		UW	43 520				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 552		4 552						
	Autres créances clients	UX	182 345		182 345						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	39		39						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	105 826		105 826					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	33 293		33 293					
	Groupe et associés (2)	VC	4 909		4 909						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	390 278		390 278						
	Charges constatées d'avance	VS	93 368		93 368						
	TOTAUX		VT	858 133	VU	814 613	VV	43 520			
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 907		7 907						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 446 318		406 376		997 170		42 772		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 711 854		3 711 854						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 383 646		1 383 646						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	434 848		434 848						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	230 206		230 206						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	48 191		48 191						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	280 895		280 895						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	307 611		307 611						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	387 553		387 553						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	8 239 033	VZ	7 199 090		997 170		42 772		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	352 727	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

RIEZ OCEAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 560 000 euros
Siège social : 140 avenue de l'Isle de Riez - 85270 ST HILAIRE DE RIEZ
RCS LA ROCHE SUR YON 834 010 464

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 1 458 038 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 458 038 euros

A la réserve légale 29 644 euros
Qui s'élève ainsi à 156 000 euros

Solde 1 428 395 euros

A titre de dividendes 1 000 000 euros

Soit, en application des articles 7 et 10 des statuts :

- 6,31 euros (arrondi) par action ordinaire au nombre de 148 200, soit la somme totale de 935 000 euros,
- 8,33 euros (arrondi) par action de préférence au nombre de 7 800, soit la somme totale de 65 000 euros,

Le solde 428 395 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 790 476 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués sera ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Ouvrant droit à l'abattement de 40%	N'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %
1 000 000 euros	1 000 000 euros	NEANT

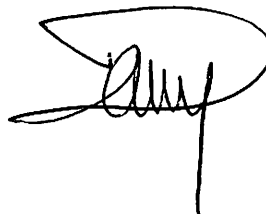
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice / date	Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
30 septembre 2018	1 038 693 €	1 038 693 €	Néant
30 septembre 2019	1 000 000 €	1 000 000 €	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
B.P. 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Riez Océan Distribution SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Riez Océan Distribution SAS
140 avenue de l'Isle de Riez - 85270 Saint Hilaire de Riez

Ce rapport contient 24 pages

Référence : SB-HA



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
B.P. 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Riez Océan Distribution SAS

Siège social : 140 avenue de l'Isle de Riez - 85270 Saint Hilaire de Riez
Capital social : € 1 560 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'assemblée générale de la société Riez Océan Distribution SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Riez Océan Distribution SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 22 mars 2021

KPMG S.A.

Stéphane Baron
Commissaire aux comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	57 220	25 493	31 727	12 441
Fonds commercial (1)	153 000		153 000	153 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 868 052	3 890 134	977 917	1 184 812
Autres immobilisations corporelles	850 054	376 283	473 770	436 978
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 134		1 134	67 450
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	566 353		566 353	545 553
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 520		43 520	34 893
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 539 333	4 291 911	2 247 422	2 435 127
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	90 717		90 717	91 553
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 814 284	206 377	3 607 907	3 736 360
Avances et acomptes versés sur commandes	61 014		61 014	13 668
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	186 898	4 835	182 063	190 121
Autres créances	534 347		534 347	1 446 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 348 144		5 348 144	3 364 852
Charges constatées d'avance (3)	93 368		93 368	79 320
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 128 772	211 212	9 917 560	8 922 182
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 668 105	4 503 123	12 164 982	11 357 309
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 560 000	1 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	419 474	419 474
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	126 356	54 668
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	362 081	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 458 038	1 433 769
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 925 949	3 467 911
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		11 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		11 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 454 226	1 897 482
Emprunts et dettes financières diverses (3)	307 612	558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 711 854	3 612 619
Dettes fiscales et sociales	2 377 789	1 893 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	387 553	473 846
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 239 033	7 877 898
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 164 982	11 357 309
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 039 943	1 305 638
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 199 091	6 572 260
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 907	248 436
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2020	30/09/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	59 619 326	60 803 571	-1 184 245	-1,95
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	491 951	705 362	-213 411	-30,26
Chiffre d'affaires net	60 111 277	61 508 932	-1 397 656	-2,27
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	330	950	-621	-65,31
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	248 584	218 220	30 363	13,91
Autres produits	24 362	38 552	-14 190	-36,81
Total produits d'exploitation (I)	60 384 552	61 766 655	-1 382 103	-2,24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	45 815 072	47 609 178	-1 794 106	-3,77
Variations de stock	103 194	-364 423	467 617	-128,32
Achats matières premières et autres approvts	213 912	225 245	-11 333	-5,03
Variations de stock	836	776	60	7,73
Autres achats et charges externes (a)	4 539 408	4 470 600	68 808	1,54
Impôts, taxes et versements assimilés	907 439	844 224	63 214	7,49
Salaires et traitements	4 653 904	4 773 377	-119 473	-2,50
Charges sociales	1 273 293	1 436 766	-163 473	-11,38
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	456 518	448 747	7 771	1,73
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	207 704	182 759	24 945	13,65
- Pour risques et charges : dotations aux provis.		11 500	-11 500	-100,00
Autres charges	7 879	6 144	1 734	28,23
Total charges d'exploitation (II)	58 179 158	59 644 893	-1 465 735	-2,46
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 205 394	2 121 762	83 632	3,94
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 467	6 352	3 114	49,02
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl	1 303	1 875	-572	-30,49
Total produits financiers (V)	10 770	8 227	2 543	30,90
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 773	12 388	1 384	11,17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	13 773	12 388	1 384	11,17
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 003	-4 161	1 158	-27,84
RESULTAT COURANT avant impôt	2 202 391	2 117 601	84 790	4,00

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	251 000	56 406	194 594	344,99
Sur opérations en capital	1 435	5 000	-3 565	-71,29
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	11 500		11 500	
Total produits exceptionnels (VII)	263 935	61 406	202 529	329,82
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	54 112	18 457	35 655	193,18
Sur opérations en capital	3 996	8 195	-4 200	-51,24
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	58 108	26 652	31 455	118,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	205 828	34 754	171 074	492,24
Participation des salariés aux résultats (IX)	337 010	244 307	92 703	37,95
Impôts sur les bénéfices (X)	613 171	474 279	138 892	29,28
Total des produits (I+III+V+VII)	60 659 257	61 836 289	-1 177 032	-1,90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	59 201 219	60 402 520	-1 201 301	-1,99
BENEFICE OU PERTE	1 458 038	1 433 769	24 269	1,69
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	25 052	16 109	8 943	55,51
- Redevances de crédit-bail immobilier	11 888	13 159	-1 271	-9,66
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 12 164 982 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 458 038 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf

Règles et méthodes comptables

écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	153 000			153 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 170	25 200	3 150	57 220
Immobilisations incorporelles	188 170	25 200	3 150	210 220
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	4 788 648	170 059	90 655	4 868 052
- Instal.générales, agencements aménagements divers	445 738	93 082	73	538 747
- Matériel de transport	194 764	19 042	8 515	205 291
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 480	2 315	779	106 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	67 450		66 316	1 134
Immobilisations corporelles	5 601 080	284 498	166 339	5 719 239
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	545 553	20 800		566 353
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 893	8 627		43 520
Immobilisations financières	580 446	29 427		609 873
ACTIF IMMOBILISE	6 369 697	339 125	169 489	6 539 333

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 200	284 498	29 427	339 125
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 200	284 498	29 427	339 125
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		66 316		66 316
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 150	100 023		103 173
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 150	166 339		169 489

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	153 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	153 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 729	5 914	3 150	25 493
Immobilisations incorporelles	22 729	5 914	3 150	25 493
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 603 837	372 957	86 659	3 890 134
- Instal.générales, agencements aménagements divers	51 630	58 752	73	110 309
- Matériel de transport	162 812	13 188	8 515	167 485
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 562	5 707	779	98 490
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 911 841	450 603	96 027	4 266 418
ACTIF IMMOBILISE	3 934 570	456 518	99 177	4 291 911

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 858 133 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 520		43 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	186 898	186 898	
Autres	534 347	534 347	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	93 368	93 368	
Total	858 133	814 613	43 520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	175
Avoirs et ristournes à recevoir	130 255
Etat - produits à recevoir	33 293
Interets courus	4 910
Total	168 633

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 560 000,00 euros décomposé en 156 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 500		11 500		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	11 500		11 500		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			11 500		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 239 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 907	7 907		
- à plus de 1 an à l'origine	1 446 319	406 376	997 170	42 773
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 711 854	3 711 854		
Dettes fiscales et sociales	2 377 789	2 377 789		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	695 165	695 165		
Produits constatés d'avance				
Total	8 239 033	7 199 091	997 170	42 773
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	352 727			
(**) Dont envers les associés	307 612			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn., fnp marchandises	577 867
Associés, intérêts courus	3
Provision pour congés à payer	258 701
Provision primes 13 ème mois	249 602
Prov pour particip des salariés	337 010
Autres charges à payer	271 614
Charges sociales/congés à payer	56 914
Autres charges sociales à payer	45 890
Taxe Apprentissage à payer	5 146
Investissement contruction à payer	35 656
Charges fiscales sur congés à payer	3 737
Etat - charges à payer	273 013
Clients, avoirs à établir	4 605
Total	2 119 758

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	93 368		
Total	93 368		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	49		49
Prestations de services	201 006		201 006
Ventes de marchandises	59 619 326		59 619 326
Produits des activités annexes	290 896		290 896
TOTAL	60 111 277		60 111 277

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	2 299	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 546	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 996	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 599
Produits des cessions d'éléments d'actif		967
Autres produits		469
Provisions pour risques et charges		11 500
charges et produits exceptionnels sur exercices antérieurs	29 267	237 401
TOTAL	58 108	263 935

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 200 personnes dont 10 apprentis.

	Personnel
Cadres	5
Employés	139
Ouvriers	27
Agent de maitrise	19
Apprentis	10
Total	200

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS RIEZ OCEAN DISTRIBUTION

Forme : SAS
SIREN : 83401046400016

Au capital de : 1 560 000 euros

Adresse du siège social :
140 avenue de l'Isle de Riez
85270 SAINT HILIARE DE RIEZ

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunts</i>	1 568 900
Autres engagements donnés	1 568 900
Total	1 568 900
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
398 322 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.